

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

DESMARETS DE SAINT-SORLIN

LES
VISIONNAIRES
COMÉDIE

TEXTE DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1637)
PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

H. GASTON HALL



PARIS
LIBRAIRIE MARCEL DIDIER

4, RUE DE LA SORBONNE, 4

1963

Publié avec le concours du C. N. R. S.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

DESMARETS DE SAINT-SORLIN

LES
VISIONNAIRES

COMÉDIE

TEXTE DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1637)
PUBLIÉ AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

H. GASTON HALL



PARIS
LIBRAIRIE MARCEL DIDIER
4, RUE DE LA SORBONNE, 4

1963

*Il a été tiré de cet ouvrage
60 exemplaires sur velin pur fil Lafuma
des Papeteries Navarre
numérotés de 1 à 60, tous nominatifs,
qui constituent l'édition de luxe.*

LES VISIONNAIRES

AVANT-PROPOS

Il nous est un devoir de remercier ici M. Raymond Lebègue pour l'intérêt qu'il a porté à cette édition, pour les conseils qu'il nous a donnés au cours de sa préparation, et pour sa révision du manuscrit. Sans de tels soins, les erreurs qui peuvent y subsister seraient certainement plus nombreuses.

Nous tenons à remercier également MM. Henri Peyre et Jean Boorsch, de l'Université Yale, qui ont dirigé notre thèse sur Desmarets de Saint-Sorlin ; MM. Georges May, Donald Wing et Donald Gallup, de Yale ; M. W. G. Moore, d'Oxford ; M. Alan Boase, de Glasgow ; MM. Louis Lafuma et Guy Forgue, de Paris ; et d'autres collègues, bibliothécaires et amis trop nombreux pour être nommés, qui nous ont aidé dans nos recherches ou ont lu une partie du manuscrit.

Nous remercions aussi MM. Grabame Castor, Jean Fabre et Jacques Roger pour leur révision des épreuves — et Gillian Hall pour tant de choses.

Il nous faut reconnaître également les subventions de l'Université Yale et de l'Université de Glasgow, qui ont facilité nos recherches à Washington, à Londres et à Paris, et le concours du C.N.R.S., qui a assuré la publication.

INTRODUCTION

I. — LA DATE DE LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DES *VISIONNAIRES*

Les Visionnaires furent créés au théâtre du Marais entre le 15 février et le 6 mars 1637. La pièce a été imprimée la même année avec un privilège du 20 juillet. D'après une lettre de Chapelain à M^{lle} Paulet, du 15 février 1637, Desmarests a lu une première rédaction des *Visionnaires* à l'Hôtel de Rambouillet peu avant cette date¹. Du moins a-t-il fait connaître sa nouvelle comédie à l'Hôtel, en s'y présentant peut-être pour la première fois, après la représentation du *Cid* au début du mois précédent². Car le texte primitif des *Visionnaires*, dont il ne reste d'ailleurs aucune autre trace, contenait des allusions désobligeantes au *Cid* et d'autres à *l'Amant libéral* de Scudéry, fait d'autant plus intéressant que Desmarests devait faire partie plus tard de la commission académique chargée de l'examen du *Cid*³. Nous reproduirons ci-après l'essentiel de cette lettre de Chapelain, qui contient

1. *Lettres de Jean Chapelain*, publiées par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, Paris, 1883, t. I, pp. 137-138. Ces dates sont d'ailleurs précisées par H. C. LANCASTER, *A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*. Part II 1932, p. 279.

2. E. MAGNE, *Voiture et l'Hôtel de Rambouillet : II*, 1930, p. 61 ; LANCASTER, *History*, P. II, pp. 118-119.

3. Voir sur cette querelle l'édition des *Sentiments de l'Académie Française sur le Cid* publiée par Colbert SEARLES, Minneapolis, 1916, et PELLISSON et d'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, 1729, t. I, pp. 92-93.

en outre des indications sur les intentions comiques de Desmarets et la genèse de son œuvre. Contentons-nous ici de préciser d'une part que Chapelain put assurer M^{lle} Paulet le 15 février que tout ce qu'il y avait de contentieux dans *les Visionnaires* « seroit biffé et annullé et qu'il n'en seroit jamais fait mention sur le theatre ni dans l'imprimerie, quand la pièce se mettra sous la presse ¹. » Ce qui prouve que la pièce n'a pas encore été jouée à cette date. D'autre part, Chapelain semble en constater la représentation publique en écrivant à Balzac, le 6 mars 1637, que Scudéry et Corneille « ... à ma diligence ont fait réformer [à Desmarets] quelques endroits d'une comédie qu'il a donnée au public et où il estoit parlé d'eux et de leurs ouvrages moins dignement qu'ils ne croyent meriter ². »

La première représentation des *Visionnaires* fut sans doute au théâtre du Marais. Une remarque de Tallemant et le rôle du Capitan l'indiquent. Au dire de Tallemant, « le personnage du poète, *des Visionnaires*, a bien fait voir ce que c'estoit que Mondory ; personne n'en a approché ³. » « L'inimitable comédie » a donc participé, avec *la Marianne* et *le Cid*, à la « période de succès immense » dont la troupe de Montdory jouissait en 1636 et 1637, bien que M^{me} Deierkauf-Holsboer, qui connaît pourtant très bien la pièce, passe *les Visionnaires* à peu près sous silence dans son beau livre sur *le Théâtre du Marais* ⁴. Il n'en reste pas moins vrai que seuls *la Marianne* et *le Cid* paraissent avoir suscité jusqu'alors autant d'admiration. Car, avec *les Visionnaires*, Desmarets donne une comédie digne d'être comparée à cette tragédie de Tristan et à la tragi-comédie de Corneille. Ainsi le père Rapin peut-il écrire, dans ses *Réflexions sur la poétique d'Aristote* publiées en 1674, en se trompant légèrement de dates :

1. *Lettres de Jean Chapelain*, t. I, p. 138.

2. *Ibid.*, p. 139.

3. *Les Historiettes de Tallemant des Reaux*, publiées par MONMERQUÉ et PAULIN PARIS, 3^e éd., 1854-1857, t. VII, p. 173. Nous citons toujours cette édition, sauf indication contraire.

4. Tome I, 1954, pp. 52 sq. Elle consacre plusieurs pages aux *Visionnaires* dans l'*Histoire de la mise en scène dans le théâtre français de 1600 à 1657*, 1933, pp. 80-83.

Il est vrai qu'avant l'année 1635, qui fut celle de la fondation de l'Académie Française, il n'avoit rien paru d'achevé en ce genre d'écrire [c'est-à-dire, le théâtre] ; mais cette année-là fut celebre par la représentation du Cid de Corneille, de la Marianne de Tristan, et des Visionnaires de Desmarais, dont la reputation dure encore, et ce furent les commencemens de cette perfection où notre Theatre est depuis parvenu ¹.

Encore de nos jours, M. Adam est d'accord avec Lancaster pour considérer cette comédie comme la plus importante avant Molière, à l'exception possible du *Menteur* ². Ce n'est pas la moindre des qualités de Montdory, après avoir créé les rôles d'Hérode et de Rodrigue, que d'avoir su donner encore à la scène française l'un de ses premiers grands rôles comiques.

Nous ne prétendons pas apporter de nouveaux éclaircissements sur la composition de la troupe du Marais en 1637. Le livre de M^{me} Deierkauf-Holsboer nous en dispense. Outre Guillaume des Gilberts, dit Montdory, il y a Claude Deschamps, sieur de Villiers ; Marguerite Béguin, la femme de Deschamps ; François Chastelet, dit Beauchasteau ; Madeleine du Pouget, la femme de Chastelet ; André Boiron, dit Baron ; Pierre Marcoureau, dit Beaulieu ; Philibert Robin, dit le Gaulcher ; Madeleine Lemoine, dite la Beaupré ; et Jornain, dit Bellemore ³. C'est Bellemore, dit aussi Matamore, qui a dû interpréter Artabaze, le Capitan ⁴. Il n'est malheureusement pas possible de préciser davantage la distribution originale. On sait pourtant que le rôle d'Amidor est un des derniers qu'a créés Montdory, atteint d'apoplexie en jouant Hérode dès août 1637 ⁵. Ajoutons que le Desmarais qui força Bellemore à quitter le théâtre en lui appliquant « à la chaude, un coup de canne derrière le theatre de l'hostel de Riche-lieu... » ne fut probablement pas l'auteur des *Visionnaires*,

1. René RAPIN, *Œuvres*, La Haye, 1725, t. II, p. 134.

2. LANCASTER, *History*, P. II, p. 102 ; A. ADAM, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, I, 1949, pp. 219-220.

3. DEIERKAUF-HOLSBOER, *Le Théâtre du Marais*, t. I, pp. 149-150.

4. Voir sur Bellemore l'édition de *l'Illusion comique* de Corneille publiée par R. GARAPON, S.T.F.M., 1957, pp. xiv-xvi.

5. DEIERKAUF-HOLSBOER, *op. cit.*, t. I, pp. 54-55.

ainsi qu'on l'a cru d'après une remarque de Tallemant¹. M. Adam et M^{lle} Delassault, dans leur nouvelle édition des *Historiettes*, affirment avec plus de vraisemblance que « ce Desmarais était guidon des gendarmes du Cardinal². »

II. — DESMARETS ET LE CARDINAL DE RICHELIEU

On sait que Desmarets est devenu l'un des principaux collaborateurs littéraires de Richelieu. D'après Léopold Lacour, le cardinal aurait même écrit quatre de ses tragi-comédies entre 1638 et 1642³. Mais ce n'est qu'une des nombreuses erreurs, aussi bien de chronologie que de nuances, qui déforment les rapports entre ces deux hommes et qui faussent par conséquent un épisode important de l'histoire littéraire de la France. La question est trop compliquée pour être traitée en détail ici⁴. Bornons-nous à signaler quelques-uns des événements capitaux de la carrière de Desmarets pour en dégager les faits qui intéressent *les Visionnaires*.

Les Visionnaires sont la deuxième pièce de Desmarets, écrite lorsqu'il avait environ quarante-deux ans. Car, selon Nicéron, Desmarets « naquit à Paris vers l'an 1595 », date qui ne suscite aucune objection, sans que nous puissions la préciser davantage⁵. Il écrira encore six pièces, dont une perdue, et il laissera deux autres inachevées en abandonnant le théâtre après la mort de Richelieu en décembre 1642.

1. *Les Historiettes*, t. VII, p. 174.

2. TALLEMANT DES RÉAUX, *Les Historiettes*, publiées par A. ADAM et G. DELASSAULT, 1960-61, t. II, p. 1521.

3. Léopold LACOUR, *Richelieu dramaturge et ses collaborateurs*, [1926]. Est-il nécessaire de réfuter, après Lancaster, « such puerilities » ? Voyez *History*, P. II, pp. 221 sq. Mais Lacour lui-même n'attribue pas *les Visionnaires* à Richelieu, et nous combattons ci-après la légende tenace d'après laquelle il en aurait fourni le sujet.

4. Nous espérons publier une étude générale sur la vie et les œuvres de Desmarets, notre thèse de doctorat à l'Université Yale, où d'ailleurs nous puisons une partie de la matière de cette introduction.

5. NICERON, *Mémoires*, 1736, t. XXXV, p. 140.

Desmarets ne mourra lui-même que le 28 octobre 1676, après avoir prolongé jusqu'à l'extrême vieillesse une carrière littéraire très chargée¹. Sa première pièce de théâtre, *Aspasie*, comédie que le cardinal fit représenter « solennellement » devant le duc de Parme le 19 février 1636, précède *les Visionnaires* d'une année². Desmarets avait également publié un roman très estimé à l'époque, *Ariane* (Paris, 1632), et quelques poésies, dont un important « Discours de la poésie à Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu », paru dès mai 1633 dans *les Nouvelles Muses*³.

Les circonstances qui entourent la composition d'*Aspasie* montrent bien que Desmarets est devenu dramaturge un peu malgré lui. Il l'affirme lui-même trente ans plus tard, en 1666, au cours de la « querelle des *Imaginaires* », en protestant contre la boutade de Nicole qu'un « poète de théâtre est un empoisonneur public ». Moins hardi que le jeune Racine, Desmarets répond seulement :

... quand j'ay fait des comedies, qui n'ont esté que tres-honnestes, ç'a esté par le grand desir que m'en témoigna le Cardinal de Richelieu : Plusieurs sçavent quelle répugnance j'eus d'en faire ; et M. Pellisson en a parlé dans son *Histoire de l'Académie*. Aussi apres la mort de ce grand soutien de l'Eglise dans la France, je n'ay plus fait de Comedies ; et mesme je ne croy pas en avoir vû représenter une seule⁴.

Pellisson constate, effectivement, que Desmarets « avoit fort avancé deux autres pièces de Théâtre, que la mort du Cardinal

1. *Ibid.*, pp. 136-137.

2. PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. I, p. 283.

3. Sur *Ariane* voyez M. MAGENDIE, *Le Roman français au XVII^e siècle de l'Astrée au Grand Cyrus*, 1932. Il existe de ce roman plusieurs éditions françaises, et l'on connaît des traductions anglaise, allemande, néerlandaise et flamande. On consultera sur le « Discours de la poésie » A. ADAM, *Histoire*, t. I, pp. 333-334. Il a été réimprimé dans les *Œuvres poétiques du Sieur Desmaretz* (1641, « Autres œuvres poétiques », pp. 1-6).

4. *Seconde Partie de la Response à l'insolente Apologie des religieuses de Port-Royal*, 1666, p. 86. Sur la « querelle des *Imaginaires* », voir notre article (*Modern Language Review*, vol. LV, n^o 2 (1960), pp. 181-185).

lui fit abandonner, intitulées : *L'Annibal*, et *le Charmeur charmé*¹. » Son frère aîné, Roland Desmarets, eut beau lui demander, en lui écrivant vers 1650 « de comœdiis priscis ac nostris » : « ... quin potiùs duas, quas à longo tempore inchoatas habes fabulas... absolute...² » Après 1642 ou 1643, Jean Desmarets n'a même pas revu le texte de ses pièces imprimées, à l'exception de deux scènes de *Roxane*, qui ne nous intéressent guère ici.

Les hésitations initiales de Desmarets paraissent donc sincères. D'ailleurs, la déclaration de Pellisson là-dessus est formelle. On cite souvent ce passage de son *Histoire de l'Académie* où, après avoir parlé du plaisir du cardinal à assister aux nouvelles représentations, à conférer avec les poètes, à fournir lui-même des sujets de pièces, et même à engager à en écrire les beaux esprits indifférents au théâtre, il ajoute :

Ainsi voyant que M. des Marests en étoit très-éloigné, il le pria d'inventer, du moins, un sujet de Comédie, qu'il vouloit donner, disoit-il, à quelqu'un d'autre, pour le mettre en vers. M. des Marests lui en porta quatre bien-tôt après. Celui d'Aspasie, qui en étoit l'un, lui plut infiniment ; mais après lui avoir donné mille louanges, il ajouta, *Que celui-là seul qui avoit été capable de l'inventer, seroit capable de le traiter dignement*, et obligea M. des Marests à l'entreprendre lui-même, quelque chose qu'il pût alléguer. Ensuite ayant fait représenter solennellement cette Comédie devant le Duc de Parme, il pria M. des Marests de lui en faire tous les ans une semblable. Et lors qu'il pensoit s'en excuser sur le travail de son Poëme héroïque de Clovis, dont il avoit déjà fait deux livres, et qui regardoit la gloire de la France, et celle du Cardinal même ; le Cardinal répondoit qu'il aimoit mieux jouir des fruits de sa Poësie, autant qu'il seroit possible, et que ne croyant pas vivre assez longtemps pour voir la fin d'un si long ouvrage, il conjuroit de s'occuper pour l'amour de lui à des pièces de Théâtre, dans lesquelles il pût se délasser agréablement des grandes affaires³.

1. PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. I, p. 283.

2. *Rolandî Maresii Epistolarum philologicarum Libri II*, Paris, 1655, t. I, p. 119 (le premier volume de ces lettres a paru en 1650).

3. PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. I, pp. 88-89. Chapelain écrit à Balzac le 4 novembre 1637 : « Mr Desmarests a entrepris la conversion de Clovis et l'établissement du Christianisme en

Si nous avons cité tout ce passage, c'est qu'il contient d'importants renseignements sur les rapports entre Desmarets et Richelieu. L'essentiel est sans doute que Desmarets devait écrire pour lui des pièces « dans lesquelles il pût se délasser agréablement après les grandes affaires ». A cet égard il est digne de remarquer que Desmarets a dû lui sacrifier *Clovis*, qui ne paraîtra qu'en 1657, et dont le sérieux est indiqué dès les premiers vers :

Quittons les vains concerts du profane Parnasse.
Tout est auguste et saint au sujet que j'embrasse.

Le ton de ce début, qui s'accorde bien avec celui de son « Discours de la poésie à Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu » de 1633, met en relief les hautes ambitions littéraires que Desmarets fut obligé d'abandonner et que l'on aurait tort de ridiculiser à cause de l'échec auquel elles ont abouti avec *Clovis*. Il est évident que Richelieu ne lui demande qu'un simple divertissement.

En 1637 Desmarets occupait donc auprès du cardinal un « employ d'esprit ». Le mot est de Pierre Bayle¹. Desmarets en a laissé lui-même une curieuse description dans *les Délices de l'Esprit* (Paris, 1658), série de trente dialogues où il cherche à prouver la valeur spirituelle de la religion chrétienne « par les épreuves que beaucoup de personnes de piété en ont faites²... » Des réminiscences sans doute personnelles s'y trouvent mêlées aux souvenirs de son Eusèbe (« le pieux »)³.

France qui sera un fort bel ouvrage, son auteur ayant toutes les conditions requises pour le conduire à la perfection. » (*Lettres*, t. I, p. 174). Desmarets a-t-il essayé de reprendre *Clovis* après les *Visionnaires*? Sur *Clovis* voir J. DUCHESNE, *Histoire des poèmes épiques français du XVII^e siècle*, Paris, 1870, pp. 101-135.

1. Pierre BAYLE, *Dictionnaire*, 5^e éd., 1734, t. IV, article *Marests*.

2. *Les Délices de l'Esprit*, Paris, 1658, première partie, p. 20. Sur cet ouvrage de piété, voir Henri BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. VI, pp. 445-518.

3. Il est vrai que Desmarets affirme en 1666 : « Dans tout ce Livre je ne parle point de moy-mesme, ny en mon nom ; mais j'introduis un homme de piété, qui s'appelle Eusebe, et qui traite des choses humaines, et des choses spirituelles et divines. Je puis avoir recherché les Livres qui en parlent, sans que je doive pour

Il s'agit d'un voyage allégorique au cours duquel Eusèbe fait voir à un ancien camarade de débauche, Philédon (« qui aime le plaisir »), les étapes de sa propre vie, sous la forme de divers palais : des Arts, des Sciences, de la Renommée, de la Fortune, de la Philosophie, puis enfin la « ville de la véritable Volupté », qui est l'expérience mystique. Ses souvenirs du maître du Palais de la Fortune nous intéressent ici :

Aussi-tost qu'il avoit employé quelques heures à resoudre toutes les affaires de l'Estat, il se renfermoit souvent avec un sçavant Theologien, pour traiter avec luy les plus hautes questions de la Religion : et son esprit prenoit de nouvelles forces dans ce changement d'entretien. Apres cela d'ordinaire il me faisoit entrer seul avec luy, pour se divertir sur des matieres plus gayes et plus delicates, où il prenoit des plaisirs merveilleux. Car ayant reconnu en moy quelque peu de fertilité à produire sur le champ des pensées, il m'avoüoit que son plus grand plaisir estoit, lors que dans nostre conversation il rencherissoit de pensées par dessus les miennes : que si je produisois une autre pensée par dessus la sienne, alors son esprit faisoit un nouvel effort avec un contentement extreme, pour renvier encore par dessus cette pensée ; et qu'il ne goustoit au Monde aucun plaisir si savoureux que celui-là ¹.

Il est impossible de ne pas voir en ce passage un souvenir du cardinal. « Vingt fois, écrit Tallemant, il a fait couvrir et asseoir Desmaretz dans un fauteuil comme luy, et vouloit qu'il ne l'appellast que *Monsieur* ². » On voit bien en quoi consistent ces entretiens : jeux intellectuels, où la dextérité verbale occupe une place beaucoup plus large que l'humour. Cette surenchère de pensées, l'une des formes orales de la

cela estre accusé d'avoir voulu parler comme estant moy-mesme ce personnage... je n'ay point escrit que je suis Eusebe... » (*Seconde Partie de la Responce à... Port-Royal*, p. 69). Sans doute a-t-il raison de protester contre une interprétation autobiographique trop littérale de son personnage. Ce qui ne l'empêche nullement d'avoir mêlé à ses dialogues quelques souvenirs personnels. Nous exposons ci-dessous nos raisons de croire que ce démenti, qui concerne le libertinage dont Eusèbe se repent et dont Nicole accuse Desmaretz, ne s'applique pas aux réminiscences du palais de la Fortune.

1. *Les Délices de l'Esprit*, 1^{re} part., p. 105.

2. *Les Historiettes*, t. II, p. 54.

préciosité, fournit, en même temps qu'un divertissement, une espèce d'entraînement mondain.

D'autres anecdotes de Tallemant font ressortir ces aspects de l'esprit de Desmarets. Etant renfermé un jour avec lui, Richelieu lui aurait demandé : « A quoy pensez-vous que je prenne le plus de plaisir ? — A faire le bonheur de la France, luy respondit Desmarestz. — Point du tout, respliqua-t-il, c'est à faire des vers ¹. » L'anecdote est trop parfaite peut-être pour être vraie. Mais elle témoigne de la présence d'esprit qu'on pouvait associer au nom de Desmarets. Ailleurs Tallemant précise que Desmarets, « ayant un esprit universel et plein d'inventions, estoit assez bien ce qu'il luy falloit. Mais il n'estoit pas propre pour faire rire ²... » C'est cette capacité d'invention qui, après les affaires sérieuses du cardinal, devait le divertir, comme nous venons de voir, « sur des matieres plus gayer et plus delicates ». La propagande politique que Desmarets fera plus tard pour lui, dans sa pièce allégorique, *Europe*, dont le cardinal ne verra qu'une répétition peu avant de mourir, en est encore très éloignée ³.

Au sérieux du « Discours de la poésie » succèdent les burlesques « Amours du Compas et de la Règle » de 1637, « enfantez d'une riante Muse » pour amuser Richelieu. Il suffira de citer la description du Compas, qui était

... pourveu seulement
De jambes et de teste, et marcha justement,
Tournant de tous costez par ordre et par mesure ;
Et toujours de ses pas traçant quelque figure.

Ou celle de la Règle :

Droite, d'un grave port, pleine de majesté,
Inflexible, et sur tout observant l'équité...

Et celle enfin de leur première rencontre :

Il l'aborde, et remply d'une honneste assurance,
Tournant la jambe en arc lui fait la reverance.

1. *Ibid.*, t. II, p. 52.

2. *Ibid.*, t. II, p. 393.

3. *Ibid.*, t. II, p. 71. Voir aussi sur *Europe* L. LACOUR, *op. cit.*,

Pour rendre le salut qu'il donnoit humblement
Elle ne daigna pas se courber seulement ¹.

En 1637 il n'est question que d'ingéniosité verbale. Aussi est-ce cette fantaisie, cette fertilité d'invention, faite surtout d'une libre association des idées, qui prête aux *Visionnaires* leurs « qualités éminentes de verve et d'esprit ». ²

*
* *

Depuis quand Desmarets exerce-t-il auprès du cardinal son emploi d'esprit ? La question ne semble avoir jamais été posée de façon sérieuse. D'après René Kerviler, dont l'opinion a été communément suivie, Desmarets serait entré à son service personnel vers 1626 ³. Bien que Desmarets n'eût encore rien publié, le cardinal se serait servi de lui d'abord pour revoir sa prose. Des titres obtenus du cardinal, aussi bien que ses talents littéraires, auraient concouru « à le faire ranger au nombre de l'Académie naissante ⁴ ». Le cardinal cependant se serait abstenu pendant près de dix ans de lui demander d'écrire pour le théâtre.

Aucune preuve pourtant ne justifie cette chronologie, tandis que les textes mêmes cités par Kerviler pour l'établir en démontrent l'inexactitude. Desmarets ne fait pas partie de l'entourage de Richelieu avant janvier 1634, et ce sont quelques-uns de ses amis du cercle pré-académique, et sur-

pp. 142 sq., et E. W. NAJAM, *Europe: Richelieu's Blueprint for Unity and Peace* (*Studies in Philology*, vol. LIII, n° 1 (1956), pp. 25-34).

1. *Amours du Compas et de la Règle*, dans *Œuvres poétiques du Sieur Desmarets, Autres œuvres poétiques*, pp. 7-12.

2. A. ADAM, *Histoire*, t. I, p. 562.

3. René KERVILER, *Jean Desmarets, Sieur de Saint-Sorlin*, 1879, pp. 10-11.

4. *Nouvelle Biographie Générale*, 1866, article *Desmarets*. C'est ce que semble suggérer M. Adam (*Histoire*, t. I, p. 224) après avoir accepté la date de 1626 (p. 218). Elle est acceptée également par André Dolin dans l'article récent *Desmarets de Saint-Sorlin* du *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique*, t. IV (1957). J. H. Stellwagen écrit que Desmarets « joined Richelieu's entourage to serve the Cardinal as... organizer of the Academy » (*The Drama of Jean Desmarets de Saint-Sorlin, 1636-1643*, Chicago, 1944, p. 2).

tout Guillaume Bautru, comte de Serrant, qui l'y font entrer. Il était déjà académicien, ou du moins membre du cercle pré-académique qui se réunissait chez Conrart, depuis 1631.

Voici nos raisons. C'est encore Tallemant qui raconte que Richelieu, désirant faire revoir le texte d'une adresse prononcée au Parlement, « ... pria le cardinal de la Valette d'assembler quelques personnes intelligentes, ce fut chez Bautru. M. Godeau, M. Chapelain, M. Gombaud, M. Guyet, M. Desmaretz que Bautru y mit de son chef, en estoient ¹. » Nous avons pu vérifier, après Monmerqué et Paulin Paris, que Richelieu prononça l'adresse en question le 18 janvier 1634 ². Une autre anecdote de Tallemant, au sujet, celle-ci, de la jalousie de Boisrobert, confirme cette date :

Des Marestz se plaint fort de luy ; car il dit qu'en lisant au Cardinal les *Remarques de Costart sur les odes de Godeau et de Chapelain* en un endroit où l'auteur comparoit avec les stances de ces messieurs dix ou douze vers d'une piece au Cardinal, qu'il louoit fort, Son Eminence ayant demandé de qui elle estoit, il dit de Marbeuf ; et elle estoit de des Marestz. Il craignoit des Marestz, que Bautru introduisoit chez le Cardinal et qui, ayant un esprit universel et plein d'inventions, estoit assez bien ce qu'il luy falloit. Mais il n'estoit pas propre pour faire rire, et Boisrobert eust tousjours eu son veritable employ tout entier ³.

Les *Remarques* de Costar, conservées en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal, n'ont jamais été publiées ⁴. Mais

1. *Les Historiettes*, t. II, p. 48.

2. *Gazette* n° 6, du 21 janvier 1634, pp. 22-24. Quant aux autres textes mentionnés par Kerviler, Desmaretz a bien travaillé à la révision de *la Perfection du Chrestien*, ainsi qu'à celle de *l'Instruction du Chrestien*, de Richelieu. Mais ce fut après la mort du cardinal et par ordre de la duchesse d'Aiguillon. Voir les *Historiettes*, t. II, pp. 48-49 ; Maximin DELOCHE, *Autour de la plume du Cardinal de Richelieu*, 1920, p. 177 ; et BONNEAU-AVENANT, *La Duchesse d'Aiguillon*, 2^e éd., 1882, p. 354.

3. *Les Historiettes*, t. II, p. 393.

4. « Ces observations de Costar sur l'ode de Chapelain à Richelieu se trouvent dans le ms. 2944 de l'Arsenal. Le ms. 2945 contient les remarques de Costar sur l'ode de Godeau à Louis XIII » (A. ADAM, *Histoire*, t. I, p. 282). Selon Sorel, ces poésies de Chapelain, Godeau et Desmaretz « furent estimées de tout le monde » (*Bibliothèque française*, 1664, p. 183).

il est évident qu'elles ne sauraient être antérieures à la publication des odes de Godeau et de Chapelain dans *les Nouvelles Muses*, dont Boisrobert a transporté le privilège à Cramoisy le 10 mai 1633. Le temps du verbe *introduisoit* nous apparaît aussi significatif que la phrase *que Bautru y mit de son chef*. Or c'est précisément en 1633 et 1634 que Boisrobert touchait au plus haut degré de sa fortune auprès de Richelieu et que par conséquent il pouvait redouter un nouveau rival¹. Par contre, il est infiniment peu probable que Richelieu eût ignoré l'auteur des vers en question, du « Discours de la poésie », ou que Bautru ait dû introduire Desmarets *de son chef* en 1634, si celui-ci avait déjà été au service personnel du cardinal depuis sept ou huit ans. L'analyse minutieuse de ces passages, pourtant connus, aide à rétablir la chronologie véritable des rapports entre Desmarets, Richelieu et l'Académie naissante.

L'*Histoire de l'Académie* de Pellisson confirme cette chronologie qu'on hésiterait à accepter peut-être sur la foi des seules *Historiettes*. On sait que vers 1629, Godeau, Gombauld, Chapelain, Giry, Philippe Habert et son frère l'abbé de Cérisy, Serisay et Malleville commencèrent à se réunir en secret chez Valentin Conrart². Puis, selon Pellisson, Malleville « en dit quelque chose à M. Faret, qui venoit alors de faire imprimer son *Honnête Homme* ». La suite nous intéresse particulièrement : « M. des Marests, et M. de Boisrobert, eurent connoissance de ces assemblées, par le moyen de M. Faret. M. des Marests y vint plusieurs fois, et y lût le premier volume de *L'Ariane* qu'il composoit alors³. » On n'a pas suffisamment remarqué les virgules qui entourent la mention de Boisrobert. Elles se trouvent déjà dans la pre-

1. A. ADAM, *Histoire*, t. I, p. 216. En revanche, la disgrâce de Boisrobert est arrivée le jour entre tous glorieux pour Desmarets, après la première de *Mirame* le 14 janvier 1641 (PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. II, p. 85 ; et *Gazette* n° 7, du 23 janvier 1641, pp. 35-36 [éd. de Lyon]).

2. PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. I, p. 6 ; et A. ADAM, *Histoire*, t. I, pp. 220-241 et (sur certains de ces personnages) pp. 246-265.

3. PELLISSON et d'OLIVET, *op. cit.*, t. I, pp. 6-7.